

Formation professionnelle au profit des détenus
**Plus de 40 000 prisonniers
bénéficiaires**

Page 4

Concours de recrutement dans l'Education
**Des milliers de diplômés se
ruent sur les centres d'accueil**

Page 24

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3550 - Mardi 28 avril 2015 - Prix : 10 DA

Donner un caractère gagnant-gagnant
au partenariat stratégique

**Sellal à partir
d'aujourd'hui
en Chine**

Page 4



Pour une meilleure rationalisation et régulation

Des balises pour les licences d'importation

• Pour qu'un «consommer algérien» l'emporte

Page 2

Interventions ciblées en Libye ?

Par Mohamed Habili

Il n'entre évidemment pas dans l'intention des pays occidentaux dont l'intervention contre Kaddafi s'est traduite par la destruction de l'Etat libyen de ne rien entreprendre aujourd'hui pour aider celui-ci à se redresser. Le président américain est revenu sur ce sujet, il y a quelques jours, et ce fut encore une fois pour exclure complètement cette éventualité. On aura compris au passage que pour lui le mot intervention n'a qu'un seul sens, celui qu'il a revêtu au moment où l'aviation de l'Otan défaisait la Libye, tout en ouvrant la voie devant ce qui à l'époque passait pour des révolutionnaires et qui depuis ont largement apporté la preuve qu'ils n'étaient en réalité que des mercenaires et des traîtres. A moins de trouver en elle-même les forces de restaurer son unité, la Libye est condamnée à rester longtemps dans l'état d'estropié qui est le sien depuis la chute de Kaddafi, mal qui l'aurait sans doute déjà disloquée si elle n'était pas sous tutelle internationale, si elle doit attendre son salut des puissances mêmes qui l'y ont enfoncée. Or voilà qu'on ne craint plus de parler de ce qu'on n'hésitait pas à écarter d'un revers de la main. C'est que l'une des prédictions de Kaddafi, en forme de mise en garde, émise sous les raids aériens de l'Otan, est en train de se réaliser. Une Libye tenant sur ses pieds, c'est une digue qui protège les côtes européennes d'une déferlante ininterrompue de boat people africains.

Suite en page 3

Déplacement des malades d'un hôpital à un autre

Boudiaf met en garde contre le transfert abusif



Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, tire la sonnette d'alarme sur le recours abusif et anarchique aux évacuations des malades depuis une structure hospitalière vers une autre sans motif scientifique, créant ainsi une surcharge et du coup l'incapacité à y faire face par une seule structure.

Lire page 3

Commerce extérieur

**Les importations
de véhicules en baisse**

Page 5

Festival organisé par l'Office national des droits d'auteur
**Hommage de Nouria, Koceila
et Takfarinas à Slimane Azem**

Page 13

Pour une meilleure rationalisation et régulation

Des balises pour les licences d'importation

■ Les autorités comptent renforcer le contrôle des marchandises importées. C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, le directeur du suivi des importations du ministère du Commerce.

Par Meriem Benchaoua

«**R**ationaliser et réguler nos importations» sont les maîtres mots sans cesse répétés par Saïd Djellab sur les ondes de la Radio nationale. Selon lui, la gestion des importations va se faire à travers l'élaboration de normes et l'instauration des licences d'importation.

Le directeur du suivi des importations précise, par ailleurs, que l'introduction des licences d'importation, décidée par le gouvernement, vise à mettre de l'ordre dans le marché. «Son application sera introduite quand il s'agira de compléter une production nationale déterminée, à l'exemple du ciment». Pour mettre un frein à certaines importations intempestives, M. Djellab souligne, en outre, l'impératif de développer et de coordonner l'information entre les producteurs nationaux, afin qu'ils aient une meilleure connaissance de ce qui est produit localement et pouvant donc se substituer à ce qui est importé. Le représentant du ministère du Commerce a



Amara Benyounef, ministre du Commerce

considéré que la chute du prix du baril de brut a eu, quelque part, des effets bénéfiques sur le pays, dans la mesure où elle a contribué à faire prendre conscience de sa ruineuse dépendance vis-à-vis des marchés étrangers. Il a rappelé, dans ce sens, qu'entre 2009 et 2014, les importations algé-

riennes sont passées de 40 à 60 milliards de dollars et que «si dans les cinq années à venir nous ne faisons rien pour inverser cette tendance» cette spirale risque de gravement s'accroître à l'avenir. Appelant les consommateurs algériens à préférer le produit local, quand celui-ci existe, au produit étranger, l'invité a

rappelé qu'en continuant à importer «nous finançons en même temps des emplois à l'étranger aux dépens de notre main-d'œuvre». Pour M. Djellab, le pays dispose de capacités propres à lui permettre d'inverser la tendance consistant à tout importer pour nos besoins. Il a cité l'exemple des aliments du

bétail (900 milliards de dollars/an), que «l'on peut, affirme-t-il, produire en Algérie», du concentré de tomate, dont la filière a été sérieusement malménagée et qu'il est possible de relancer, ou bien encore de la lourde facture du lait en poudre qu'il est possible de fortement diminuer en boostant la production de lait cru. Il a estimé que le marché algérien était libre mais que, d'autre part, il a les capacités de se substituer à nombre de produits importés «à la condition, toutefois, que les entreprises produisent en quantité et soient compétitives tant pour ce qui a trait à la qualité de leurs articles que de leurs prix». Quand on lui fait remarquer que des importateurs ont récemment ramené pour 300 millions de dollars de sardine congelée à partir du Maroc, pour quelque 20 millions de dollars d'artichauts et que, chaque année, il est importé pour 50 milliards de dollars de chewing-gum, le représentant du ministère du Commerce, pour tout commentaire a répondu : «Il est possible qu'il s'agisse-là de cas de surfacturation».

M. B.

Pour qu'un «consommer algérien» l'emporte

La campagne «Consommons Algérie», lancée depuis peu, aura eu le mérite de soulever des interrogations et de rechercher les voies et moyens pour atteindre un niveau de consommation nationale acceptable et même au-delà. Même si le patriotisme économique constitue le fer de lance de cette manifestation, le slogan adopté («koun meheni») pour la circonstance reste très à propos car il s'agit avant tout de protéger la production nationale et rassurer le consommateur sur la qualité des produits qu'il acquiert. La journée nationale de ce 26 avril a réuni pour la cause une pléiade d'experts, de consultants et responsables d'institutions qui aurait permis dans un premier temps d'installer tout un processus et même un dispositif et de proposer des solutions adéquates pour un réel «Consommons algérie» qui au demeurant reste incontournable face à une crise financière endémique et où la réduction des importations reste un impératif imminent, d'autant qu'en cette fin 2014 un nouveau paradigme pointe à l'horizon suite à la chute des prix des hydrocarbures. Pour le consultant Hocine Amer Yahia, au moins six produits (véhicules de tourisme, blé, lait en poudre, médicaments, gasoil, essence super) représentent respectivement pour les deux dernières années une facture annuelle d'importation de l'ordre de 12 et 11 milliards de dollars, soit autour de 20% de la facture globale. On voit bien que pour beaucoup de ces produits la production nationale peut être

boostée pour réduire significativement cette facture. (Voir tableau).

Quelques stats d'import sur les produits de consommation (MUSD)

	2005	2010	2012	2013	2014
V. de tourisme	844	1456	3909	3725	2956
Blé	1031	1252	2129	2123	2371
Lait poudre	670	902	1091	1069	1795
Médicaments	1002	1498	1879	1929	2059
Gasoiil	-	196	954	2223	1104
Essence super	-	-	413	1284	800

Au pourquoi «consommer national», les réponses ne sont qu'objectives pour Bouchakour Mohamed (Professeur à Ehec). Il s'agit de réduire les factures de devises, de préserver un outil de production, de sauvegarder l'emploi national et d'éliminer les surcoûts liés à l'importation et de mieux sécuriser les approvisionnements. Mais pour l'heure, le «consommer importer» l'emporte et perdure du fait d'un outil de production inexistant, sous-dimensionné ou sous-utilisé, d'un produit non compétitif par ses prix et/ou sa qualité, d'un produit compétitif mais destiné

à l'exportation (effet de substitution) d'un comportement/motivations d'achat tournés vers des marques étrangères. Pour y parer des options : soit une option molle : (campagnes de sensibilisation des consommateurs, complétées par des incitations aux investisseurs) ou une option dure : axe à part entière de la politique économique d'ensemble, décliné en politiques sectorielles convergentes (un PN). Donc où placer la barre ? En tout état de cause, ce qu'il faut surtout retenir pour le professeur Bouchakour : c'est que la mise en place de conditions économiques et institutionnelles s'impose et ce, en levant les contraintes sur l'offre, d'une part, et en instaurant un Etat stratège et garant. Aussi, les nouvelles perspectives d'ouverture des marchés ont amené les pouvoirs publics et quelques opérateurs privés à reconsidérer la place des ressources agricoles locales parmi lesquelles figurent les produits agricoles de terroir tels que : l'huile d'olive, les fruits et légumes (tomate, pomme de terre, abricot, figue sèche etc.). Mais hormis la protection de certains vins, les autres produits n'ont pas fait l'objet de mesures de valorisation ni de protection. A ce titre, un projet du label «Origine Algérie garantie» est porté par le FCE (Forum des chefs d'entreprises). D'autres palliatifs furent telle la grande distribution qui serait pour Monsieur Ait Abderrahmane Abdelaziz (directeur général de la Régulation et de l'organisation des activités) de l'instrument par excellence de la consommation

des produits locaux. L'état des lieux sur la question est dérisoire. Sur l'ensemble du territoire national nous ne disposons que de 5 hypermarchés, de 232 supermarchés et d'un chiffre d'affaire de 1 507 superettes. Aussi, la commercialisation des produits locaux par le biais de la grande distribution encourage les producteurs à : augmenter les quantités, améliorer la qualité et réguler les approvisionnements ; améliorer les différents facteurs conditionnant la mise sur le marché (transport, conditionnement, emballage... etc.) ; développer le marketing pour positionner les produits dans l'univers concurrentiel dans lequel ils sont mis sur le marché ; ajuster les productions à ces nouveaux marchés en termes de variétés et de périodes de forte demande ; améliorer la productivité (en incluant des coûts logistiques réduits). Le produit national peut se positionner dans la grande surface en assurant ses débouchés, sa compétitivité et sa qualité du fait des avantages qu'elle lui procure, notamment à travers : les prix abordables qui y sont pratiqués, constituant un atout important et en participant grandement à la protection et la préservation du pouvoir d'achat des citoyens ; la promotion de la concurrence et de la compétitivité au niveau des circuits de distribution. La direction générale du contrôle économique est aussi un appui scientifique à la protection de la consommation dont le contrôle économique, technique et la lutte contre la contrefaçon, la contrebande. Les mesures de protection de la production

nationale sont ainsi avancées dont la mise en œuvre du droit anti-dumping, du droit compensateur, des mesures de sauvegarde, sous forme de majoration de droits de douanes ou de restrictions quantitatives à l'importation, pour faire face à un dommage grave causé à une branche de production nationale par des importations massives de produits similaires et enfin la mise en place des régimes des licences d'importation et des contingents tarifaires. A juste titre, le professeur Khiaïti, dans sa communication sur «Les effets des produits importés sur la santé des citoyens algériens», rappellera qu'au moins 384 produits sont considérés comme superflus, portant atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs ou susceptibles de léser gravement la production nationale : fruits, condiments, produits bas de gamme d'origine chinoise, produits déjà fabriqués localement (yaourts, jus, huiles alimentaires...) sans compter la mauvaise qualité avérée des produits importés avec chiffres à l'appui (quelque 50 000 tonnes de produits alimentaires périssables, contrefaits seraient consommés annuellement par les Algériens). Et des «15 000 produits importés», les résultats font ressortir que la fraude scientifique atteint des proportions alarmantes puisque «31% de des produits contrôlés sont déclarés non conformes» (CACQE, 2008). L'on comprend aisément qu'au-delà d'un patriotisme économique que l'intérêt de «consommer algérie» devient crucial.

Magda Malek

Déplacement des malades d'un hôpital à un autre

Boudiaf met en garde contre le transfert abusif

■ Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, tire la sonnette d'alarme sur le recours abusif et anarchique aux évacuations des malades depuis une structure hospitalière vers une autre sans motif scientifique, créant ainsi une surcharge et du coup l'incapacité à y faire face par une seule structure.



Par Louiza Ait Ramdane

Abdelmalek Boudiaf qui avait entamé dimanche sa visite de travail à Médéa, a estimé que les problèmes dans lesquels se débat le secteur, malgré les importantes sommes allouées par l'Etat à la santé en Algérie, sont « dus à la mauvaise gestion » au détriment des malades. Une situation qui ne saurait être tolérée à l'avenir, a-t-il averti.

Il est inadmissible d'évacuer un malade d'une structure de santé vers une autre sans une preuve scientifique et médicale, a déclaré le ministre de la Santé, précisant que l'Etat a mis le paquet et c'est aux professionnels de la santé d'assurer la prise en charge du malade. « Le transfert de malade est permis sauf dans le cas d'un motif scientifique, car tous les moyens sont disponibles dans toutes les structures de santé publique du pays », a-t-il rassuré.

Il a également relevé que le taux d'interventions chirurgicales effectuées dans certaines structures hospitalières publiques est inférieur au nombre de chirurgiens exerçant dans ces structures de santé. « 16 chirurgiens qui n'effectuent qu'une seule intervention chirurgicale c'est anormale et inacceptable », s'est étonné le ministre. « Le secteur de la santé algérien est moderne. Il sera donc de plus en plus important de prendre en charge le malade », a-t-il encore déclaré, ajoutant : « Nous estimons que la mise à niveau est faite sur tous les plans. Il faut changer les comportements. Je suis au courant de certaines pratiques, et je

préviens que je ne tolérerai jamais ce genre de pratiques ».

Des médicaments périmés pour les malades

Même constat pour les pharmacies. La gestion de ces dernières fait défaut, selon le ministre. Il a fait remarquer, dans ce sens, que certaines pharmacies du pays stockent des médicaments jusqu'à leur péremption pour les servir par la suite aux malades. Le ministre de la Santé a mis en garde contre cette pratique frauduleuse et promet des mesures sévères.

« Le problème du manque de médicaments a été réglé. Je vous autorise à échanger les médicaments entre les services, en cas de nécessité, avec l'appui d'un justificatif écrit, mais le stock de médicaments est interdit. Il faut que le malade en bénéficie dans les établissements publics », a déclaré Boudiaf, annonçant, dans le même sens, que des mesures sévères seront prises à l'encontre du personnel médical qui oriente le malade vers les cliniques privées pour faire des analyses ou se procurer des médicaments.

Concernant le volet financier, il a appelé les gestionnaires des établissements hospitaliers à opter pour une « gestion cartésienne », méthodique et rationnelle, et capable d'assurer l'équilibre financier de l'établissement et de lui éviter des difficultés de trésorerie pouvant influencer négativement son bon fonctionnement et des prestations qu'il est censé assurer aux patients. M. Boudiaf a affirmé que son département ministériel ouvre

actuellement à la modernisation de l'outil de gestion de façon à rendre les structures sanitaires plus performantes en les dotant d'un programme de gestion qui « puisse garantir leur équilibre financier et leur permettre d'assurer de meilleures prestations sanitaires ».

58 cadres du ministère pour inspection

Pour mettre fin à toutes ces pratiques défilantes, le ministre de la Santé a signalé que dans une semaine les responsables des structures sanitaires feront l'objet d'une inspection pour se pencher sur ces questions soulevées par les citoyens. 58 cadres du département de la santé se déplaceront dans tous les établissements hospitaliers de l'Etat pour faire un état des lieux.

« Je pense que mon message est clair. Chacun assume ses responsabilités », a averti le ministre.

Les soins à domicile comme palliatif

En outre, le ministre de la Santé a mis l'accent sur l'impératif de développer davantage l'hospitalisation et les soins à domicile.

« Le développement des soins à domicile mettra définitivement un terme au phénomène de malades ambulants », a-t-il expliqué, lors de son inspection de l'hôpital Mohamed-Boudiaf, dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya de Médéa. M. Boudiaf a estimé qu'il était temps de « tourner la page du malade ambulants, contraint d'ef-

fectuer des allers-retours interminables au niveau des structures sanitaires, sans qu'il puisse bénéficier de soins ou de prise en charge appropriée ». Il a, à cet effet, exhorté l'ensemble des professionnels de la santé à s'impliquer dans la mise en place d'un système d'accompagnement à domicile au profit des malades, notamment ceux issus des zones enclavées ou souffrant de pathologies chroniques. « Nos structures sanitaires doivent être, dorénavant, capables d'assurer une bonne prise en charge du malade, de son admission jusqu'à sa sortie de la structure de soins », a-t-il ajouté, insistant sur la nécessité d'aller vers un système de prise en charge médicale « plus moderne, susceptible de garantir des soins de qualité et moins contraignants pour le malade ».

Le ministre de la Santé a fait le constat d'un secteur en bonne santé, lors de la visite qui l'a conduit avant-hier dans la wilaya de Médéa.

Le ministre, très attentif aux doléances des malades rencontrés sur place, a averti tous les responsables des établissements relevant de son département afin de veiller personnellement à répondre aux besoins des citoyens et des professionnels.

Il a également annoncé, dans la même wilaya, la généralisation du système intranet au sein des établissements et structures sanitaires et a même donné instruction à ce que le suivi des malades soit fait de manière informatisée.

L.A.R.

LA QUESTION DU JOUR

Interventions ciblées en Libye ?

Suite de la page une

L'agression de l'Otan a consisté à démanteler ce rempart avancé, avec les conséquences dont on peut désormais mesurer toute l'ampleur. Les Occidentaux, notamment les pays méditerranéens, qui sont en première ligne, n'ont plus guère le choix des moyens pour arrêter les vagues successives d'émigrants. Ou bien ils subissent ces dernières l'une après l'autre, en quelque sorte ad vitam aeternam, en s'efforçant, à l'exemple des Italiens, qui sont en toute première ligne, de faire contre mauvaise fortune bon cœur, ou bien ils interviennent sur les côtes libyennes pour empêcher les embarcations remplies à ras bord par les trafiquants de prendre la mer. Mener des actions de police sur les rivages d'un Etat souverain, cela s'appelle une violation de son intégrité territoriale. C'est une intervention du même ordre que celle qui a provoqué la situation actuelle, sauf que si celle-ci a détruit l'Etat libyen, celles du deuxième genre, car il en faut plusieurs pour venir à bout du problème, n'aideront en rien la Libye à se reprendre en main. Quand il s'agit de détruire un Etat arabe, et pour peu que l'occasion s'en présente, il ne faut pas beaucoup de temps aux pays occidentaux pour se mobiliser, se coaliser, obtenir les autorisations internationales nécessaires, et se lancer dans leur travail de terrassement. Mais s'il s'agit par contre d'aider à sa reconstruction, alors ils se montrent incroyablement durs à la détente. Ils deviennent des non-interventionnistes de conviction, les gens les plus soucieux au monde du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Intervenir en Libye, expliquait l'autre jour Barack Obama, loin de résoudre sa crise, l'aggraverait au contraire. Il est pour sa part d'autant plus à l'aise pour tenir ce langage que ce ne sont pas sur les côtes américaines que risquent d'échouer les embarcations au départ de la Libye. Les responsables italiens ne le tiendront pas. Même les Français, qui n'ont pas peu contribué au désastre actuel, agitent désormais ouvertement l'idée de retourner en Libye passer l'envie aux trafiquants de continuer leur business au détriment de l'accueillante Europe.

M. H.

Donner un caractère gagnant-gagnant au partenariat stratégique

Sellal à partir d'aujourd'hui en Chine

■ Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle en Chine du 28 avril au 1^{er} mai à l'invitation de son homologue chinois, Li Keqiang, destinée, selon une source diplomatique, à confirmer l'«excellence» des relations entre les deux pays et à donner un caractère gagnant-gagnant au partenariat stratégique liant l'Algérie et la Chine.

Par Zakia Ch.

Outre les entretiens avec les hauts responsables de l'Etat chinois, Sellal, qui

Vers la finalisation d'un programme d'évaluation et d'accompagnement Une meilleure politique sociale pour les catégories vulnérables

LA MINISTRE de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mounia Meslem a déclaré à Alger qu'un programme d'évaluation de politiques sociales pour les catégories vulnérables sera finalisé prochainement. C'est seulement l'après-finalisation qui pourrait susciter la curiosité des vulnérables. Ce programme d'évaluation «sera périodique et accompagnera les politiques sociales adoptées en faveur des catégories vulnérables», a déclaré M^{me} Meslem à la presse à l'issue des travaux d'un atelier de formation pour l'élaboration des cartographies de la pauvreté dans les pays arabes. A cet effet, a-t-elle précisé, des cellules de proximité relevant de l'agence de développement sociale activant au sein des directions de l'action sociale au niveau des wilayas ont été mobilisées. Ces cellules sont composées de sociologues, de médecins et de psychologues. Elle a ajouté que ce programme d'évaluation porte notamment sur l'élaboration d'un bilan des réalisations déjà accomplies en matière de prise en charge des catégories défavorisées. Par ailleurs, il sera question également de l'actualisation d'un fichier de personnes démunies en Algérie avec la définition de la spécificité de chaque région. De son côté, le directeur du développement et des politiques sociales à la Ligue arabe, Tarek Nabil Ennaboulsi a déclaré que des visites d'experts seront effectuées en Algérie à partir de 2016 pour s'enquérir de son expérience en la matière. M. Ennaboulsi a affirmé, d'autre part, que les pays arabes sont appelés aujourd'hui à adopter une «nouvelle approche en matière de lutte contre la pauvreté et de prise en charge des catégories vulnérables dans le but de définir de nouveaux mécanismes en adéquation avec les changements générés par la situation actuelle que connaissent plusieurs pays arabes». De son côté, le représentant de la commission économique et sociale de l'Asie de l'Est, Khaled Abu Ismail, qui présente son rapport sur «La situation de la classe moyenne dans les pays arabes», a indiqué que l'existence de cette classe «a commencé à rétrécir» dans la région arabe, soulignant qu'il prévoyait une réduction de cette catégorie avoisinant les 35% au regard, a-t-il dit, de la situation que connaissent certains pays arabes. Il a prôné ainsi l'adoption de politiques économiques de développement afin de préserver la classe moyenne, estimant que «la plupart des expériences de développement menées reposaient sur la classe moyenne». Il faut dire, par ailleurs, qu'en termes de rencontres, de plans et d'évaluations, les politiques, toutes politiques, polluent, rassurent et ont tendance à faire croire que tout va, ou ira, pour le meilleur des mondes.

Y. A.

sera accompagné d'une importante délégation, présidera un forum d'hommes d'affaires des deux pays.

Les relations algéro-chinoises ont connu ces 15 dernières années une nette évolution sous l'impulsion des dirigeants des deux pays, à travers les visites de haut niveau à l'instar de celles effectuées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2000, 2006 et 2008 et les présidents Jiang Zemin en 1999 et Hu Jintao en 2004.

Les visites du président du comité national de la Conférence consultative du peuple chinois (CCPPC), Yu Zhengsheng en novembre 2014 et celles du Conseiller d'Etat de la République populaire de Chine, Yang Jiechi, en février 2015 et du ministre chinois du Commerce, Gao Hucheng, qui a co-présidé le 10 avril dernier les travaux de la 7^e session de la commission mixte économique algéro-chinoise avec son homologue algérien, Amara Benyounes, participent également de cet objectif. Cette évolution a débouché sur la signature d'un partenariat stratégique entre Alger et Pékin, l'Algérie étant le premier pays arabe avec lequel ce partenariat est conclu. Ce partenariat est encadré par la déclaration politique signée le 25 mai 2014 par les deux Présidents et mise en œuvre à travers le plan



Ph.V. Soraya/A. A.

quinquennal de coopération stratégique global 2014-2018, signé en juin 2014 à Pékin.

Pour des échanges équilibrés et des relations diversifiées

Quelque 790 entreprises chinoises sont présentes en Algérie activant notamment dans le bâtiment et les travaux publics, ainsi que l'import-export. Différents projets, surtout dans le bâtiment, sont confiés à des entreprises chinoises dont la Grande mosquée d'Alger, l'Opéra d'Alger et des projets de logement.

Au volet économique, notamment pour ce qui est des rela-

tions commerciales, la Chine est le premier fournisseur de l'Algérie depuis 2013 (8,2 milliards de dollars en 2014) et son 10^e client (1,8 milliard de dollars), ce qui fait ressortir un avantage substantiel au profit de la partie chinoise. C'est cette situation que les dirigeants algériens veulent voir changer à travers un équilibre des échanges et en donnant au partenariat un «contenu», selon la même source. L'objectif, ajoute-t-on, est de ne plus se limiter à des relations purement commerciales. L'Algérie désire ainsi bénéficier d'un transfert de technologie et des investissements chinois. La délocalisation d'entreprises chi-

noises en Algérie afin de produire sur place pour satisfaire le marché intérieur et conquérir les marchés des pays limitrophes et aussi ceux des pays méditerranéens, est également préconisée.

Ceci donnera «certainement» une «nouvelle impulsion» aux relations algéro-chinoises et participera à la création d'un partenariat gagnant-gagnant entre les deux pays.

Les autorités chinoises sont «favorables» à cette approche et «très ouvertes» et «réceptives» aux propositions algériennes, sachant que l'Algérie est un pays stable et solvable, précise-t-on.

Z.Ch./APS

Formation professionnelle au profit des détenus

Plus de 40 000 prisonniers bénéficiaires

Divers produits confectionnés par des détenus sont exposés au sixième Salon national de la production de la main-d'œuvre pénitentiaire qui durera trois jours. Plus de 40 mille prisonniers se sont inscrits pendant le mois d'octobre et février pour la session pédagogique 2014-2015 à la formation professionnelle à travers le territoire national, a indiqué hier le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune, qui a procédé à l'ouverture du sixième Salon national des produits de la main-d'œuvre pénitentiaire, à la Safex d'Alger. Selon lui, ce salon expose le talent et le savoir-faire de ces prisonniers. Il a aussi exprimé sa satisfaction et son contentement en ce qui concerne la qualité et le professionnalisme de ces séquestrés. Les tableaux, des exposants absents sont des œuvres de qualité, a-t-on constaté sur place. Durant trois jours, la présentation des produits de la main-d'œuvre des détenus des établissements pénitentiaires permettra de faire connaître les différentes activités de ces derniers dans le cadre de la politique de réforme des prisons dans divers domaines, dont l'artisanat, la menuiserie, le dessin, et le tissage. L'organisation de



Ph/D. R.

ce genre de manifestation permet de donner un autre sens à la vie du détenu. Elle vise également à sensibiliser les partenaires et opérateurs économiques quant à la possibilité d'utiliser la main-d'œuvre pénitentiaire dans la production et le développement économique et à la sensibilisation de la société civile, il s'avère comme nécessaire visant à contribuer au processus d'insertion des détenus. Concernant la commercialisation des produits, elle revient à l'Office national des travaux éducatifs (ONTE). Cette entreprise a pour mission la fabrication et la commercialisation des produits réalisés au sein de ses ateliers

ainsi que dans les ateliers implantés dans les établissements pénitentiaires. L'ONTE exploite également des terres affectées aux établissements du milieu ouvert et la commercialisation de ses produits. L'Agence nationale de gestion du micro-crédit a elle aussi été présente pour ce Salon national de la main-d'œuvre, le chargé de communication nous a assurés que «les prisonniers ne vont pas être exclus de leurs propositions». Il explique : «Les détenus qui veulent créer des micro-activités vont être suivis et encadrés comme n'importe quel autre citoyen.» Ce Salon a vu une exposition de couleurs ainsi que

de la main-d'œuvre; des peintures, des robes traditionnelles, des bijoux traditionnels, des meubles... Rappelons que Le directeur général de l'administration pénitentiaire, Mokhtar Felioune, avait indiqué que jusqu'à mars 2015, 79 000 prisonniers étaient inscrits à l'enseignement dans les trois cycles (primaire, moyen et secondaire) et à la formation professionnelle à travers le territoire national. Felioune a précisé que jusqu'à mars 2015, 39 000 détenus étaient inscrits à l'enseignement tertiaire et plus de 40 000 autres à la formation professionnelle. Il a ajouté qu'à la même date, l'on a enregistré 2 818 prisonniers inscrits aux épreuves du baccalauréat et 6 133 détenus à l'examen du Brevet de l'enseignement moyen (BEM). Il a en outre précisé que le nombre de prisonniers candidats à ces formations augmente chaque année grâce aux mesures incitatives proposées par l'administration pénitentiaire. «Les prisons algériennes sont devenues un espace d'apprentissage et de formation professionnelle, l'objectif étant de faire éviter à leurs détenus la récidive et les aider à devenir de bons citoyens», a souligné Felioune.

Thinhinene khouchi

Commerce extérieur

Les importations de véhicules en baisse

■ Les importations algériennes des véhicules ont poursuivi leur baisse en valeur et en quantité durant le premier trimestre 2015, apprend-on auprès des Douanes algériennes.

Par Malek L.

La facture des importations par les concessionnaires a été évaluée à 1,3 milliard de dollars (usd) durant les trois premiers mois de 2015, contre 1,58 milliard usd à la même période de 2014 (-17,76%), précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis). Quant au nombre des véhicules importés, il a atteint 95 075 unités au 1^{er} trimestre 2015 contre 117 486 unités durant la même période de l'année d'avant (-19,08%). Les marques européennes, notamment françaises et allemandes, occupent toujours la tête de la liste des importations, suivies des marques asiatiques essentiellement japonaises et sud-coréennes. Ce nouveau recul des importations des véhicules confirme la tendance baissière des importations des véhicules entamée dès 2013 après un record enregistré au cours de l'année 2012 avec 605 312 unités importées. En

2014, la facture des importations des véhicules avait baissé de 13,56% en s'établissant à 6,34 milliards usd (439 637 véhicules), contre 7,33 milliards usd (554 263 unités) en 2013. Le recul des importations s'explique, selon les professionnels, par une chute de la demande générée essentiellement par l'orientation des dépenses des ménages vers l'immobilier, et ce, particulièrement, pour les logements de type location-vente de l'AADL. A rappeler que l'arrêté ministériel, fixant le cahier des charges relatif aux conditions et modalités d'exercice de l'activité des concessionnaires de véhicules neufs, a été publié récemment au *Journal officiel*. Cet arrêté, venu en application des dispositions du décret exécutif de février 2015 portant sur cette activité, définit le cahier des charges à respecter pour la délivrance des agréments d'exercice des activités de concessionnaires de véhicules automobiles, remorques, semi-remorques et engins roulants neufs. Les nouvelles mesures stipulent, entre autres, que les véhicules importés doivent répondre aux normes



PH/DR

de sécurité prévues par ce cahier des charges. Outre les aspects sécurité, les nouvelles exigences viennent renforcer les droits du

consommateur, instaurer des dispositifs conformes aux normes de sécurité pour les usagers de la route et une régulation

du marché à travers une plus grande transparence dans l'intérêt des consommateurs et de l'économie. M. L.

Pétrole

Les livraisons de pétrole russe vers l'Europe fortement perturbées

LES LIVRAISONS de pétrole russe vers l'Europe ont enregistré de fortes perturbations hier en raison d'une brèche survenue sur l'oléoduc Droujba sur le territoire du Bélarus, a indiqué l'opérateur russe en charge du transport du pétrole Transneft. La brèche, dont la cause est inconnue, est intervenue dimanche soir sur cet oléoduc de près de 9 000 kilomètres inauguré en 1964 qui permet de relier la Russie à l'Europe centrale via le Bélarus pour sa branche nord, et via l'Ukraine pour sa branche sud, a annoncé le porte-parole de la société, Igor Démine, cité par les agences russes. «Après l'accident, le débit a été dans un premier temps totalement interrompu. Ensuite le débit a pu reprendre sur l'une des deux branches et la deuxième a été mise en réparation», a-t-il expliqué. «Les volumes sont divisés par deux», a-t-il précisé. Selon ce responsable, le volume de pétrole s'étant écoulé était inconnu et les travaux pourraient aboutir dès lundi après-midi, ce qui en cas de succès permettrait de compenser d'ici à la fin du mois la baisse des livraisons. La Russie est devenue ces dernières années le premier producteur de pétrole au monde et sa production a atteint l'an dernier un record depuis la chute de l'URSS, à 525 millions de tonnes. Si elle exporte surtout vers l'Europe, ses exportations de brut sont orientées de manière croissante vers l'Asie. R.E.

Deuxième ligne de production de la cimenterie de Beni Saf

Le projet butte sur la lenteur des procédures

Le projet d'extension de la cimenterie de Beni Saf par une deuxième ligne de production est confronté à des problèmes liés à la lenteur des procédures selon le directeur de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement de la wilaya d'Aïn Témouchent. En réponse à un élu de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) concernant la réalisation de cet important projet, Abderrahim Khaldoune a indiqué que cette deuxième ligne, qui génère 460 emplois directs, a vu son étude achevée, ajoutant qu'un terrain de 370 hectares à l'intérieur de la cimenterie est consacré à ce projet. La société SCIBS (Société des ciments de Béni Saf) qui gère la cimenterie de Beni Saf a, pour sa part, lancé les procédures réglementaires, dont un avis d'appel d'offres, sachant qu'il s'agit-là d'un projet très important pour la wilaya et le pays, a-t-il

souligné, rappelant que la première lettre d'intention pour sa réalisation remonte à 2008. Pour booster ce projet, le directeur de l'industrie a proposé, lors de la session de printemps de l'APW qui s'est déroulée en présence du wali par intérim, la tenue d'une rencontre regroupant les élus, le wali, les représentants de l'Agence nationale des activités minières (Anam), ceux du groupement d'intérêt des cimenteries (Gica), le groupe «Pharaon» qui participe à la gestion de la cimenterie de Beni Saf et le partenaire social. Cette rencontre aura pour principal objectif de relancer ce projet dans l'intérêt de la wilaya et éviter son annulation, a expliqué Khaldoune. S'agissant de la gestion actuelle de la cimenterie, le même responsable a indiqué qu'en vertu d'une résolution du Comité de participation de l'Etat (CPE), le groupe «Pharaon» a renforcé la production

passant de 600 000 tonnes/an à un million. La dernière production signale un total de 1 044 000 tonnes. Le gisement actuel étant exploité à 50 % seulement, ce groupe n'a pu effectuer de diversification de produits se limitant au clinker, a-t-il ajouté. S'agissant du filtre contre la pollution induite par la cimenterie de Beni Saf, Khaldoune a précisé que cet équipement d'une valeur de trois millions d'Euros a été acquis par la SCIBS qui attend la validation de son conseil d'administration pour l'installer. La session de l'APW a adopté le bilan d'activités de la wilaya pour l'exercice 2014, le programme d'activités pour 2015 et les Plans directeurs d'aménagement urbain (PDAU) des groupements des communes de Bouzedjar et M'said d'une part, et Terga, Ouled Boujemaâ et Ouled Kihal, d'autre part.

Salem K/APS

Semaine de la production nationale

Pour un made in Algeria riche et diversifié

Les participants à la semaine de la production nationale, ouverte au siège de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie (CCIO) à Oran, ont insisté sur une production nationale riche et diversifiée, pour favoriser la consommation des produits «made in Algeria». «Pour ce faire, une adhésion de l'ensemble des acteurs directs et indirects est souhaitable», a souligné le P^r Khadidja Guennachi, directrice du laboratoire des sciences des risques industriels, technologiques et environnement de l'université Ahmed Ben Bella. «Il faut assurer la pérennisation du produit local, sa disponibilité en toute circonstance et la fiabilité du service offert», a-t-elle encore déclaré

à l'ouverture de la semaine de la production nationale «Consumons algérien». Dans une conférence sur «Les enjeux de la production nationale et les opportunités d'exportation», elle a estimé que «l'encouragement de la production nationale est une urgence et un besoin immédiat que chaque acteur doit prendre au sérieux». L'objectif de cet événement est de renforcer l'acte d'achat du produit national par le consommateur algérien et de mieux connaître l'éventail des produits et services disponibles sur le marché, a indiqué, pour sa part, le président de la Chambre de commerce et de l'industrie de l'Oranie, Mouad Abed, qui a soutenu que la priorité doit être accordée au

produit national. «Nous encourageons le produit artisanal local et du terroir qui incarne un volet important du patrimoine et qui se veut une opportunité à l'exportation», a-t-il ajouté. Il est prévu, pour la journée de lundi, une caravane de sensibilisation composée d'une quinzaine d'étudiants encadrés par des cadres de la CCIO et de la Direction de l'industrie et des mines, a annoncé le président de la CCIO. La première journée de cette semaine de la production nationale a été marquée par la tenue d'une exposition avec la participation d'un nombre d'entreprises locales dont une spécialisée dans la production de groupes électrogènes et énergie solaire, la société

«Electrolux» qui fabrique des batteries de cuisine pour les collectivités, la société de transformation de tréfilage des aciers (TPL) et autres artisans versés dans les produits d'alfa et le miel. Un concours du meilleur produit national exposé sera organisé pour la circonstance, selon les organisateurs. Plusieurs thématiques animées par des experts sont également au programme de cette semaine de la production nationale abordant, entre autres, l'état des lieux en entrepreneuriat local de production locale et les produits bio, de même qu'une table ronde télévisée sur «La démarche assurance qualité: un challenge commun entre l'entreprise et l'université». F.O.

Djelfa / Transport ferroviaire

Lancement d'une étude pour la ligne reliant la wilaya de Touggourt

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, a annoncé à Djelfa le lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation d'une ligne ferroviaire qui reliera la wilaya à Touggourt, dans la wilaya de Ouargla, en passant par la ville de Messaad, au sud de Djelfa.

Par Farid K.

«**L'**Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (Anesrif) a reçu des instructions pour le lancement d'une étude de faisabilité pour la réalisation de cette importante ligne ferroviaire, qui va apporter une cohésion et une communion culturelle et historique aux régions qu'elle traversera», a souligné M. Ghoul lors de son inspection de projets de son secteur dans la wilaya, notamment ceux du secteur ferroviaire. Il a estimé que cette voie ferrée va «compléter» les lignes déjà programmées, à l'instar de celles de Ouargla-Ghardaïa et Laghouat-Djelfa, tout en joignant les lignes Hassi Messaoud-Ouargla, Biskra-El Oued-Batna-Constantine. Le ministre des Transports a entamé sa visite à Djelfa par le chantier de la station ferroviaire mixte du chef-lieu de wilaya, où un exposé lui a été présenté sur le

secteur local des transports, dont les projets ferroviaires. Il s'agit, en l'occurrence, des projets de quatre lignes ferroviaires en cours de réalisation, d'une longueur de 325 km, dont la ligne Djelfa-Boughezoul (140 km) et Djelfa-Laghouat (110 km), alors que deux autres lignes traversent le nord de la région, outre deux projets, en étude, relatifs à la réalisation de deux autres lignes entre Djelfa-El Beïdh, en passant par Aflou, et une ligne Djelfa-M'sila, en passant par Boussaâda. S'exprimant sur les projets confiés aux entreprises de Cosider (travaux publics et ouvrages d'art), M. Ghoul s'est dit «satisfait» de la cadence des travaux. Il a, en outre, donné des instructions en vue d'«exploiter au mieux les périodes de printemps et de l'été, en fournissant davantage d'efforts pour le parachèvement des ouvrages d'art et la pose des rails», après l'ouverture des couloirs et les travaux de terrassement. M. Ghoul



Ph. > D. K.

a notamment insisté auprès des chargés de ces entreprises, de veiller à la préparation des équipements de signalisation, de communication et d'exploitation, de même que la réalisation à l'avance des gares de ces projets, visant la réalisation de 12 500 km de lignes ferroviaires à l'échelle nationale, dont la mise en exploitation, à terme, assurera une fluidité du transport des voyageurs, doublée d'une dimension économique représentée par le trafic des marchandises et containers, de et vers les ports. Inspectant le chantier du projet de réalisation d'un tun-

nel de 800 m, dans le région de Chbika, à une dizaine de km au nord de la ville de Djelfa, le ministre a affirmé que «cette voie ferrée sera rapide, électrifiée et dédoublée, à l'avenir». D'autre part, M. Ghoul a assuré que le projet de l'aéroport de Djelfa «bénéficie de toute l'importance requise», signalant des instructions en vue du parachèvement des études analytiques de l'espace de sécurisation. Le ministre a clos sa visite par l'inauguration, à Ain Ouessara, à 100 km au nord de Djelfa, d'une usine de traverses de chemin de fer en béton, relevant de l'entreprise

Cosider, et employant près de 300 travailleurs de la région. Un contrat de concession a été offert, à l'occasion, à l'entreprise, en vue de la réalisation d'une unité régionale pour l'entretien des matériaux, qui va générer à sa réception plus de 300 postes d'emploi.

F.K.

Bordj Bou-Arréridj De nouvelles infrastructures pour renforcer le secteur de l'éducation

DE NOUVELLES infrastructures scolaires destinées à soulager la surcharge des classes dans certains établissements scolaires vont renforcer bientôt le secteur de l'éducation nationale à Bordj Bou-Arréridj, a-t-on appris auprès de la direction des équipements publics. Dans ce cadre, neuf lycées sur les seize inscrits au bénéfice de cette wilaya affichent des taux d'avancement des travaux «appréciables» variant entre 20 et 95% dans les communes de Herraiza, Bordj Bou-Arréridj, Ras El Oued, Sidi Embarek, El Anasser, El Main, Bordj Ghedir, El Mehri et Bellimour, selon la même source. Pour ce qui est du cycle moyen, 6 collèges d'enseignement moyen (CEM), sur 17 projets inscrits, sont en phase de réalisation et d'équipement dans plusieurs autres localités dont El Chefa (dans la commune de Khelil), Ouled Dahmane et Ras El Oued, a-t-on ajouté. S'agissant du palier primaire, 34 groupes scolaires ont été inscrits à travers l'ensemble des communes de Bordj Bou-Arréridj, a également fait savoir la même source, rappelant que cette wilaya dispose actuellement de 487 écoles primaires, 121 CEM et 52 lycées

R.R.

Oran

Le foncier industriel «disponible pour les projets viables»

Le foncier à usage industriel est disponible pour les opérateurs économiques porteurs de projets «viables et générateurs d'emplois», a déclaré le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane. «L'investissement dans le secteur industriel sera toujours encouragé», a affirmé le chef de l'exécutif après avoir inauguré le 8^e Salon du véhicule utilitaire et industriel au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed-Benahmed.

«Il n'y a pas de déficit en termes de foncier à Oran, mais le développement de la wilaya exige une exploitation réfléchie du potentiel existant», a expliqué M. Zaâlane, rappelant que l'aide de l'Etat est destinée à promouvoir la production nationale et la création d'emplois. «Les opérateurs réellement inscrits

dans cette démarche ont accès à tous les dispositifs de facilitation», a-t-il souligné, évoquant notamment le foncier et les avantages fiscaux et parafiscaux.

A l'issue de sa visite au Salon du véhicule utilitaire et industriel, le wali s'est également félicité de la présence de plusieurs entreprises de production algériennes à cette manifestation économique.

Les mesures de l'Etat ont été aussi mises en avant par le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (P/APW), Abdelhak Kazi-Tani, rappelant à ce titre que le ministre de l'Industrie et des Mines vient de lancer la 7^e édition du concours d'octroi du prix national de l'innovation pour récompenser et encourager les petites et moyennes entre-

prises (PME) innovantes. Près de 40 marques de véhicules utilitaires sont présentées à la nouvelle édition du Salon du véhicule utilitaire et industriel qui se tient jusqu'au 29 avril au CCO.

Un salon parallèle, dédié exclusivement au service après-vente, à la pièce de rechange, aux accessoires et au contrôle technique, est également animé avec la participation d'une trentaine d'entreprises spécialisées. Plus de 10 000 visiteurs sont attendus à la nouvelle édition de ce salon organisé par la Société «Somex International Plus», basée à Alger, en partenariat avec la direction du CCO.

A.O./APS

Ouargla

2 600 logements location-vente projetés dans la wilaya

Un programme de 2 600 unités de logement selon la formule location-vente sera lancé avant la fin de l'année dans la wilaya de Ouargla, a annoncé le directeur régional de l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (Aadl).

Ce programme, visant à améliorer le cadre de vie du citoyen, est réparti entre 1 900 cités au niveau du Grand Ouargla (daïras de Ouargla et Sidi-Khouiled), et 700 autres au niveau du Grand Touggourt (Touggourt,

Témacine et Mégarine), a précisé Abdelkader Dib, lors d'une visite de terrain en compagnie du wali de Ouargla Ali Bouguerra et du directeur des ressources humaines du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdallah Mounji, dans les daïras de Ouargla et Sidi-Khouiled.

Les opérations d'aménagement des assiettes devant accueillir ces projets ont été déjà entamées au niveau de certains sites retenus pour ce projet, notamment par la mise en place

des réseaux divers (eau potable, assainissement et électricité). Dans ce cadre, les travaux d'aménagement du site réservé à 500 logements au niveau de la commune de Sidi-Khouiled sont en cours avec la mise en place des réseaux d'eau potable et d'assainissement, en attendant celui de l'électricité, selon les explications fournies sur place.

Lors de cette sortie sur le terrain, le wali de Ouargla a présidé, dans la commune de Hassi Benabdallah, une cérémonie de remise symbolique de 20 titres

de propriété à des bénéficiaires de lots de terrain pour l'auto-construction, sur un total de 520 bénéficiaires prévus dans cette commune, avant d'inspecter le projet de reconstruction du siège de la direction de l'Urbanisme et de la Construction.

Le directeur des ressources humaines du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville avait auparavant installé le directeur régional de l'Agence Aadl à Ouargla.

L.B.



Tunisie

Le nombre de touristes algériens a augmenté

■ Le nombre de touristes algériens visitant la Tunisie a augmenté de 5,6%, soit 256 000 visiteurs du 1^{er} janvier au 10 avril 2015, contre 241 000 au cours de la même période en 2014.

Par Lamia F.

Cette augmentation démontre leur volonté de soutenir la Tunisie après l'acte terroriste perpétré le 18 mars 2015 au Musée du Bardo, lequel a eu de graves conséquences sur le tourisme tunisien et a provoqué une régression des entrées des touristes européens.

Les Algériens n'ont pas attendu une réaction officielle à l'attentat du Bardo pour exprimer leur solidarité absolue avec la Tunisie voisine dans sa guerre contre le terrorisme. Ils ont créé des pages sur les réseaux sociaux dont la page facebook «les Algériens aiment la Tunisie» et plusieurs forums sur la toile, à partir desquels des internautes ont lancé des appels aux citoyens algériens à visiter massivement la Tunisie. Les Algériens qui ont souffert du terrorisme pendant «la décennie noire» et ont réussi à la combattre, ont publié des messages de sympathie et de soutien dont «le tourisme n'est pas fini en Tunisie», «on se voit prochainement en Tunisie», «un petit nuage dans le ciel tunisien» et «la Tunisie restera toujours belle et accueillante». D'autres internautes sont même allés plus loin, écrivant : «Chaque Tunisien a un lien de parenté de près ou de loin avec un Algérien, nous sommes un seul peuple, alors commençons à construire un seul pays». D'autres encore ont publié des tweets tout juste après l'attentat du Bardo, déclarant être «solidaires avec nos frères tunisiens», «je suis tunisien», «nous sommes tous la Tunisie», «nous serons tous en Tunisie cet été», «tahya tounes», «ce n'est pas vraiment ce qui m'empêchera de revenir en Tunisie», «vivement l'été en Tunisie». Selon l'ex-directeur

général de l'Office national du tourisme tunisien (Ontt), Habib Ammar, la visite des touristes algériens aidera la Tunisie à surmonter la plus grave crise du secteur touristique de son histoire. De son côté, la Tunisie essaie de limiter les dégâts pour la prochaine saison, en lançant des campagnes promotionnelles ciblant notamment le marché algérien qui génère plus de 1 million de touristes chaque année (1 280 000 touristes en 2014). Lors d'une visite effectuée en Tunisie, du 8 au 13 avril 2015, des représentants d'agences de voyages et des journalistes algériens ont déclaré qu'«il ne faut pas considérer le marché algérien comme la cinquième roue de la charrette», tout en assurant que «la Tunisie reste la destination la plus proche du cœur des Algériens». Visitant la ville de Hammamet, l'une des destinations favorites des Algériens, ils ont assuré que «de nombreux Algériens visiteront la Tunisie pour exprimer leur solidarité avec le peuple tunisien dans sa lutte contre le terrorisme». La délégation algérienne a, toutefois, souligné la nécessité d'améliorer les



PH. : DR

conditions d'accueil au niveau des postes frontaliers entre la Tunisie et l'Algérie, notamment au niveau des files d'attente pour accomplir les procédures douanières et autres. A l'occasion d'une réunion organisée au mois d'avril, par les ministères du Tourisme et de l'Artisanat et de l'Intérieur, l'ambassadeur algérien, Abdelkader Hadji a affirmé que «près de 45 mille Algériens visitent la Tunisie chaque semaine depuis l'opération terroriste du Bardo», relevant que «l'Algérie est déterminée à développer la coopération économique avec la Tunisie dans les différents domaines».

Ghannouchi : «Tous les Tunisiens doivent bénéficier de leur droit à un passeport»

Tous les Tunisiens y compris le président déchu Ben Ali et sa famille doivent bénéficier de leur droit à un passeport, a estimé le président du Mouvement Ennahdha, Rached Ghannouchi. Personne ne doit être interdit de passeport sans recours à des procédures légales, comme cela a été fait avec les militants d'Ennahdha sous l'ancien régime, a-t-il soutenu lors d'un meeting, dimanche, à Bizerte. Il faut surmonter les rancœurs, semer

l'espoir chez les jeunes et tenter de les détourner des sentiments de désespoir par la création de projets de développement, a-t-il dit. «La Tunisie n'est pas terrorisme et criminalité. Elle est démocratie et instances élues. Les grands projets de développement l'attendent», a-t-il lancé. Ghannouchi a, dans ce contexte, appelé le gouvernement à entamer les réformes nécessaires, capables de redonner du sens à la valeur travail et de trouver des solutions aux problèmes administratifs et juridiques qui freinent l'investissement et l'emploi. Il a, par ailleurs, affirmé que le Mouvement Ennahdha et l'ensemble des Tunisiens soutiennent les appareils sécuritaires et militaires dans leur combat contre le terrorisme, «dans le cadre du respect de la loi et des droits humains». Il a appelé les partisans et sympathisants d'Ennahdha à lutter contre les phénomènes de la violence et du terrorisme et à «barrer la route devant ceux qui conspirent contre la Tunisie». L.F./Agence

Le gouvernement va adopter des mesures pour lutter contre l'informel

LE MINISTRE du Commerce, Ridha Lahoual, a annoncé qu'un Conseil ministériel se tiendra prochainement sur le dossier de la contrebande et du commerce informel, pour prendre une série de mesures à même de réduire ce phénomène.

Lors d'un forum sur «la lutte contre la contrebande», organisé vendredi à Hammamet, les spécialistes et les représentants des structures de contrôle et de la sécurité en Tunisie ont demandé la création d'une institution chargée de la lutte contre la contrebande ainsi que le renforcement des sanctions contre les contrebandiers, par la promulgation de lois répressives. Ils ont encore appelé à «plus d'audace politique» pour éradiquer l'informel, dossier qui concerne, au demeurant, plusieurs cas sociaux.

Lahoual a souligné, à cette occasion, la nécessité de mettre en place une approche globale pour lutter contre ce phénomène, annonçant le lancement de l'aménagement d'une zone franche à Choucha à Ben Guerdane, qui va réunir tous les commerçants informels et créer une zone de développement et partant réduire l'activité de contrebande. Le ministre a fait savoir qu'un plan directeur a été mis en place pour examiner tous les dossiers relatifs à la création de zones franches, notamment dans les régions frontalières.

L.F.

Sahara occidental/ Réunion des Zones exemptes d'armes nucléaires

Les pays africains exigent la présence de la RASD

Les pays africains ont exigé la présence de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) pour la tenue de la conférence des Nations unies des Zones exemptes d'armes nucléaires, a indiqué le ministère sahraoui des Affaires étrangères, dans un communiqué.

Le communiqué diffusé par l'agence de presse sahraouie, SPS, a précisé que «la conférence qui devait avoir lieu vendredi au siège des Nations unies à New York a été suspendue suite à l'opposition des pays africains à la tentative du Maroc de perturber les travaux de la conférence avec l'intention d'empêcher la participation de la RASD». Contrairement aux fausses informations relayées par la presse marocaine, a souligné

la même source, «la conférence n'a pas eu lieu en raison de la position ferme des Etats membres de l'Union africaine qui ont exigé la présence de la RASD comme condition non négociable pour le début des travaux de la conférence».

La défense des pays africains pour le plein droit de la République sahraouie à participer à la conférence est compatible avec les normes et principes régissant la réunion mondiale. «Si la RASD ne participe pas, il n'y aura pas de conférence ni aujourd'hui ni demain», a ajouté le communiqué dans ce contexte.

La RASD, rappelle-t-on, est partie du traité qui porte le nom de la ville sud-africaine de Pelindaba, qui établit l'Afrique comme

une Zone exempte d'armes nucléaires. La RASD a signé le traité le 20 Juin 2006. Il a été ratifié par le Parlement sahraoui le 27 novembre 2011 et sa ratification a été déposée le 27 janvier 2014.

En outre, le traité a été présenté en 1996 à la signature des Etats membres de l'OUA (Union africaine) et entré en vigueur le 15 juillet 2009, suite à la signature de 28 Etats, dont la RASD.

Le 15 avril, la RASD, par note verbale du ministère des Affaires étrangères en date du 15 avril 2015, a informé l'Organisation des Nations unies qu'une délégation sahraouie participera à la conférence prévue pour le 24 avril, a conclu SPS.

Salim O./ APS

Libye Six soldats tués lors de combats à Benghazi

SIX SOLDATS libyens et des dizaines d'hommes armés ont été tués au cours des deux derniers jours lors d'affrontements à l'est de Benghazi, la deuxième plus grande ville en Libye. Les six militaires ont été tués lors d'affrontements qui ont duré 36 heures près du camp 17 Février à l'est de Benghazi, indique une source militaire, notant que l'armée a utilisé l'artillerie lourde et a procédé à des frappes aériennes contre des «zones de concentration des milices terroristes». Depuis octobre 2014, l'armée libyenne mène une bataille pour reprendre la ville de Benghazi, tombée aux mains des milices islamistes en juillet dernier.

R.M.



Présidentielle au Soudan

Béchir réélu sans surprise

■ *Président du Soudan depuis un quart de siècle, Omar el-Béchir a été réélu pour cinq ans avec plus de 94% des voix dès le premier tour d'une élection boycottée par l'opposition et critiquée à l'étranger.*

Par Ali O.

La commission électorale a proclamé hier cette victoire largement attendue après les élections présidentielle, parlementaires et régionales qui se sont déroulées du 13 avril au 16 avril. Béchir, réélu par la Cour pénale internationale pour génocide au Darfour, avait pour seuls concurrents 13 inconnus, l'opposition ayant boycotté le scrutin en estimant que les conditions n'étaient pas réunies pour une élection libre et juste.

Selon la commission électorale, la participation a atteint 46,4% sur les quatre jours de vote.

La mission d'observateurs de l'Union africaine avait pourtant indiqué après la fin du scrutin avoir «observé un taux de participation généralement faible». Il n'y avait pas eu de foule dans les bureaux de vote, en dépit de la décision de la commission électorale de donner un jour supplémentaire aux Soudanais pour voter.

Le parti de Béchir a également gagné haut la main les législatives en remportant 323 des 426 sièges du Parlement. Ce scrutin controversé, deuxième



Ph. A.P.R.

élections multipartites depuis l'arrivée au pouvoir de Béchir en 1989 après un coup d'État, a été

critiqué notamment par l'Union européenne, la Grande-Bretagne, la Norvège et les États-Unis.

Ces trois derniers pays avaient regretté dans un communiqué commun "l'échec du gouvernement du Soudan à organiser des élections libres, justes et dans un climat propice".

De telles critiques ont été qualifiées de «colonialistes» par le rais soudanais âgé de 71 ans, qui s'est félicité vendredi du succès de ces élections organisées en dépit «du blocus oppressif et injustifié visant depuis plus de 25 ans» le pays.

Depuis 1989, le Soudan est isolé sur la scène internationale

et, depuis 1997, sous le coup d'un embargo commercial américain.

Béchir est sous pression pour entamer un dialogue avec ses détracteurs afin de sortir de cet isolement de plus en plus pesant pour son économie étouffée par les sanctions et une dette qui gonfle. Le président «ne peut pas ignorer les appels au dialogue car il s'agit d'une exigence régionale et internationale en plus d'être réclamé à l'intérieur» du pays, estime l'analyste politique Adel al-Baz.

Avant même le vote, le chef de la diplomatie européenne Federica Mogherini avait averti que ces élections ne pourraient

produire de résultats «crédibles» en raison de l'échec du pouvoir à initier des pourparlers.

En 2014, Béchir avait annoncé l'ouverture d'un dialogue national pour résoudre les conflits qui font rage au Darfour et dans les provinces du Kordofan-sud et du Nil-Bleu, où des rebelles armés s'estiment marginalisés défient les autorités fédérales.

Mais ce dialogue, considéré par de nombreux pays occidentaux comme une condition préalable à tout assouplissement des sanctions, n'a toujours pas démarré.

Au contraire, Béchir a resserré dernièrement son emprise par une série d'amendements constitutionnels lui attribuant de plus grands pouvoirs.

Or depuis la partition du Soudan en 2011, Khartoum, dont l'économie avait décollé dans les années 2000 grâce aux exportations de brut, a perdu la majorité de ses revenus, les plus grands champs pétroliers étant situés au Soudan du Sud. «La dette souveraine soudanaise a dépassé les 40 milliards de dollars, que le pays est incapable de rembourser», souligne l'économiste Hassan Makki. «Le gouvernement veut donc un effacement des dettes» mais «cela n'arrivera pas tant qu'il ne change pas sa politique». Khartoum a lancé une offensive diplomatique ces dernières semaines en rejoignant la coalition initiée par l'Arabie Saoudite pour lutter au Yémen contre des rebelles chiites liés à l'Iran.

Selon Makki, Béchir a «estimé que l'alliance militaire du Golfe, au Yémen lui offrirait la possibilité d'ouvrir de nouvelles voies», en se rapprochant des Saoudiens, après avoir été proche de leur ennemi juré, l'Iran.

A. O.



Points chauds

Discrédit

Par Fouzia Mahmoudi

Hillary Clinton risque-t-elle une fois encore de voir la Maison-Blanche lui échapper, alors que de nombreux analystes pensent que l'ex-secrétaire d'État de Barack Obama a toutes ses chances de victoires en 2016 ? Pourtant, un nouveau scandale la visant directement a éclaté aux États-Unis où il est de plus en plus question de la fortune du couple Clinton. En effet, selon un livre réquisitoire qui doit paraître dans quelques jours, l'ancien couple présidentiel aurait amassé son immense fortune en profitant de son statut en vendant des services contre de l'argent. Des extraits, publiés par le *New York Times*, ont déjà révélé quelques détails de ce pamphlet dont l'essentiel serait ainsi le lien entre les dons de riches financiers de pays étrangers faits à la Fondation Clinton et des facilités que Hillary, alors secrétaire d'État, leur aurait obtenues en retour. La campagne de l'ex-Première Dame a débuté il y a à peine quinze jours et la voilà une nouvelle fois en situation d'accusée, alors qu'elle aura déjà à répondre à la mi-mai devant le Sénat de la faute qu'elle a commise en se servant de sa boîte mail personnelle pour des échanges diplomatiques et confidentiels pendant qu'elle était ministre. Mais, même si les Américains ont toujours eu l'impression que les Clinton, comme dans l'affaire des mails, trichaient avec la loi et les règles, l'affaire de l'argent de la fondation est infiniment plus sérieuse : au départ, Bill aide un financier canadien, Frank Giustra, à prendre le contrôle d'une société exploitant des mines d'uranium dont certaines se trouvent aux États-Unis. En retour, une première donation de cette compagnie pour sa fondation. Puis quelques années plus tard, alors que Hillary Clinton est secrétaire d'État, cette société, Uranium One, est vendue au consortium russe d'uranium Rosatom. Comme, dans ce marché, la compagnie russe doit dépasser le seuil des 51 % d'actions sur ces mines américaines et acquérir du même coup un cinquième des ressources d'uranium des États-Unis, une commission spéciale du département d'État doit donner son aval à cette prise de contrôle de minerais sensibles par une société étrangère. Or le feu vert est donné par le département d'État au moment où Bill est reçu à Moscou pour une conférence organisée par une fondation proche de Rosatom, payée 500 000 dollars. Un énorme cachet, même pour un ancien président. Et dans la foulée, la société canadienne qui a réalisé l'opération, Uranium One, verse une nouvelle donation de plusieurs millions de dollars à la Fondation Clinton. L'état-major de la campagne de Hillary Clinton a déjà répondu que la secrétaire d'État n'avait même pas été informée à l'époque de l'autorisation donnée à Rosatom. Une défense pas très convaincante. Il va donc falloir à Hillary trouver mieux pour se disculper et pour espérer être la candidate investie par le Parti démocrate pour la course à la présidentielle de novembre 2016. Surtout, cette élection sera certainement sa dernière chance de devenir présidente, de nombreux analystes ayant d'ores et déjà fait quelques remarques peu flatteuses sur son âge. Les jours qui viennent seront cruciaux pour les Clinton qui devront ainsi défendre leur honneur et surtout préserver coûte que coûte l'image de Hillary aux yeux du public américain.

F. M.

Jérusalem-est

Israël lance des appels d'offres pour 77 logements de colons

Israël a lancé hier des appels d'offres pour la construction de 77 nouveaux logements de colons à Jérusalem-est, partie palestinienne de la ville annexée et occupée par Israël, a annoncé l'organisation israélienne La Paix maintenant. Il s'agit de la première annonce de ce genre depuis les législatives du 17 mars, qui ont vu une large victoire du Premier ministre de droite sortant Benjamin Netanyahu.

Les appels d'offres visent la construction de 36 unités à Neve Yaakov et 41 à Pisgat Zeev, deux quartiers de colonisation dans le nord de Jérusalem-est.

Au cours de sa campagne, Netanyahu avait enterré l'idée d'un État palestinien s'il l'emportait, et affirmé sa détermination à poursuivre la colonisation, y compris à Jérusalem-est. C'est pourtant là que les Palestiniens veulent établir la capitale de l'État auquel ils aspirent. Les déclarations de Netanyahu ont été perçues comme un acte de défi vis-à-vis de la communauté internationale et du grand allié améri-

cain. La communauté internationale considère comme illégale la colonisation, c'est-à-dire la construction d'habitations civiles dans les territoires occupés ou annexés par Israël depuis 1967. Netanyahu l'a cependant poursuivie sans relâche à la suite de ses prédécesseurs car Israël estime que Jérusalem est sa capitale unifiée et indivisible.

L'intention proclamée de poursuivre la colonisation à Jérusalem-est avait causé d'autant plus d'émoi que l'objectif déclaré en était d'empêcher que la ville ne soit divisée et que les Palestiniens n'y établissent leur capitale dans sa partie orientale.

La Paix maintenant a vu dans l'annonce de hier «peut-être l'indicateur de ce à quoi il faut s'attendre» de la part du nouveau gouvernement de droite que Netanyahu est actuellement en train de former. «Au lieu de changer de cap et de montrer qu'Israël est prêt à faire la paix, Netanyahu s'en tient à la ligne vis-à-vis de la communauté internationale et cherche à empêcher la

paix», dit l'organisation. La veille des élections, Netanyahu avait choisi l'une des colonies les plus controversées, Har Homa, aux confins de Jérusalem-est et de la Cisjordanie également occupée, pour déclarer qu'il ne permettrait pas la partition de Jérusalem.

«Nous continuerons de construire à Jérusalem, nous construirons des milliers de nouveaux logements, nous ne céderons pas malgré toutes les pressions exercées sur nous et nous continuerons à développer notre capitale éternelle», avait-il dit.

«La colonisation illégale n'est pas compatible avec l'objectif d'une solution négociée à deux États et pourrait tuer tout espoir de faire la paix» sur la base de cette solution, avait dit le 26 mars l'émissaire des Nations unies au Proche-Orient Robert Serry, dans son dernier exposé au Conseil de sécurité avant de céder le poste au Bulgare Nicholay Mladenov. «Je ne sais pas s'il n'est pas déjà trop tard», avait-il ajouté.



Festival organisé par l'Office national des droits d'auteur

Hommage de Nouria, Koceila et Takfarinas à Slimane Azem

■ En présence de quelques membres de la famille Azem, un petit film documentaire retraçant le parcours artistique du chanteur a été présenté au public nombreux de la salle Ibn Zeydoun avant de céder la scène à des chanteurs comme Nouria, Rachid Koceila ou encore Takfarinas, tous venus rendre hommage à ce maître de la chanson kabyle en revisitant ses succès.

Par Selma G./APS

Un vibrant hommage empreint d'émotion a été rendu dimanche soir à Alger à l'auteur, compositeur et interprète d'expression amazighe, Slimane Azem (1918-1983) par quelques noms de la chanson kabyle venus revisiter le répertoire de l'artiste.

Initié par l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA), ce spectacle-hommage à Slimane Azem est le premier d'un petit festival musical organisé par l'Office à l'occasion de la Journée mondiale de la propriété intellectuelle coïncidant avec le 26 avril de chaque année, et qui se poursuivra jusqu'au 2 mai prochain.

En présence de quelques membres de la famille Azem, un

petit film documentaire retraçant le parcours artistique du chanteur a été présenté au public nombreux de la salle Ibn Zeydoun avant de céder la scène à des chanteurs comme Nouria, Rachid Koceila ou encore Takfarinas, tous venus rendre hommage à ce «maître de la chanson kabyle» en revisitant ses succès.

Considérant cette cérémonie et l'édition par l'Onda d'un coffret des enregistrements de Slimane Azem comme une «réelle reconnaissance de l'artiste et de son œuvre», le neveu de l'artiste a remis au directeur de l'Office la dernière photo du chanteur dans son village et un document retraçant sa carrière dans le détail pour enrichir la documentation sur sa biographie.

Né en 1918 dans le village de



Agouni Gueghrane dans la wilaya de Tizi Ouzou, Slimane Azem a débuté sa carrière artistique alors qu'il était déjà établi

P.V/D.R.

en France au début des années 1940 et devient peu à peu l'un des artistes maghrébins les plus en vue.

Le succès qu'il a connu avec ses textes chantant la nostalgie et le mal du pays, qu'il a quitté à l'âge de 19 ans, lui ont valu en 1970 le disque d'or avec la chanteuse Nora pour les meilleures ventes de disques en France pour cette année.

Le chanteur s'est éteint en 1983 dans la ville de Moissac en France, où il a été inhumé, laissant derrière lui une œuvre riche de plus de 170 chansons très souvent reprises par la jeune scène algérienne depuis les années 1990.

Pour célébrer la Journée mondiale de la propriété intellectuelle, l'Onda organise, en plus des spectacles prévus jusqu'au 2 mai, un petit salon de la production et de l'édition musicale regroupant une dizaine de maisons d'édition ainsi que des ateliers de formation sur les droits d'auteurs destinés aux artistes au centre des arts Ryadh el Feth.

S. G./APS

Au cours du 1^{er} trimestre 2015

15 000 supports saisis par l'ONDA dans l'Est du pays

L'Office national des droits d'auteur et droits voisins (ONDA) a saisi durant le 1^{er} trimestre 2015 dans la région Est du pays quelque 15 000 supports (CD, DVD, entre autres) contrefaits, a indiqué dimanche à Constantine le directeur régional de l'Office, Cherfi Taiouch.

Dans une déclaration à l'APS, en marge de la cérémonie inaugurale d'une semaine «Portes ouvertes» sur l'ONDA, organisée en fin d'après-midi au siège régional de cet organisme, M. Taiouch a ajouté que durant les trois premiers mois de l'année en cours les agents de l'ONDA ont effectué une soixantaine d'interventions dans les wilayas de l'Est algérien. Soulignant la «complexité» des opérations qui se font également dans

les marchés populaires, le même responsable a salué les «efforts d'accompagnement» assurés par les différents services de sécurité qui contribuent efficacement à la protection des droits d'auteurs.

L'année dernière l'ONDA a saisi et détruit 1,7 million de supports, a rappelé M. Taiouch, précisant que l'Office a «actionné lors des dernières années, 176 affaires en justice».

Revenant aux «Portes ouvertes», le directeur régional de l'ONDA a souligné que le but recherché à travers cette manifestation d'information et de communication, est de «faire connaître au grand public l'Office et ses missions et de sensibiliser également les citoyens à l'importance de respecter les

droits d'auteur». L'ONDA a mis en place tous les moyens nécessaires pour «couvrir convenablement l'évènement "Constantine capitale de la culture arabe 2015" en matière, notamment, de récupération des programmes d'exécution des œuvres», a par ailleurs affirmé, M. Taiouch. «A chaque exécution publique d'une œuvre dans le cadre de cet évènement culturel, l'ONDA la récupérera pour protéger les droits d'auteur», a-t-il affirmé.

La cérémonie d'ouverture de la semaine «Portes ouvertes» a été marquée par un riche débat auquel ont participé plusieurs artistes, comédiens, producteurs, chanteurs et écrivains, a-t-on noté.

Slim O.

2^e festival international du court-métrage à Sétif

Les films «rigoureusement sélectionnés»

Les films en compétition au 2^e festival international du court-métrage, dont le coup d'envoi a été donné dimanche après-midi à la maison de la culture de Sétif, ont été «rigoureusement sélectionnés», selon le président de l'Office communal de la culture et du tourisme, initiateur de la manifestation.

Soulignant la détermination des organisateurs à «placer la barre très haut» au fil des éditions, Khaled Mehennaoui s'est félicité de la qualité des treize productions retenues pour cette année, choisies parmi plus de 70 œuvres présélectionnées. Placée sous le signe «Le cinéma créatif», cette seconde édition

du festival a été lancée avec la projection du film «I exist» (5 mn) du jeune réalisateur Mohamed Mohamedi, lauréat du Grand prix de la précédente édition. Six courts-métrages, œuvres de cinéastes français, tunisien, irakien et égyptien, participeront en hors compétition.

«Signal» de Mustapha Biribi

(Tindouf), «Le premier coup» de Mimoun Benhalima (Tiaret) et «Poupée» de Aïssa Ahriz (Ghardaïa) figurent parmi les films devant être départagés par un jury de professionnels où siègeront, entre autres, Rachid Benallal, Djamel Gherib et Khalil Hedna.

Khalil T.

«Constantine, capitale de la culture arabe 2015»

Plusieurs rencontres sur l'Histoire programmées

Le ministre des Moudjahidine, Tayeb Zitouni a indiqué, dimanche à Sidi Bel-Abbès, que son département ministériel a programmé plusieurs rencontres historiques dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe 2015».

Le ministère des Moudjahidine a prévu, pour cette manifestation, une série de conférences sur les hauts faits de la guerre de

Libération nationale et le combat du peuple algérien contre l'occupation française, a souligné Tayeb Zitouni à l'ouverture d'une conférence historique intitulée «Stratégie de la révolution algérienne 1954-1962 face à la politique coloniale».

Il s'agit de revisiter des événements historiques omis ou qui n'ont pas eu leur part de recherches et de faire davantage de lumière sur les souffrances des Algériens durant la

période coloniale, a-t-il ajouté.

Le ministre a déclaré, au passage, parler de la révolution et de ses chouchoua et moudjahidine dans des rencontres scientifiques exprime une fierté pour les sacrifices consentis par ces héros qui ont affronté le colonisateur et contribué à l'indépendance du pays et à la préservation de l'identité arabo-musulmane que celui-ci tentait d'annihiler.

K. L.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Galerie Baya du Palais de la culture Moufidi-Zakaria
Jusqu'au 28 avril :
Exposition de l'artiste peintre Mustapha Nedjia
Du 28 au 30 avril :
Salon de l'audiovisuel et des métiers du spectacle

Musée Public National du Bardo
Jusqu'à fin mai :
Exposition autour des écritures, de leur genèse et du voyage des mots

Salle Ibn-Zeydoun de Riadh-El-Feth
Jeudi 30 avril à 19h :
A l'occasion de la Journée internationale du jazz, concert de l'artiste congolais (RDC) Ray Lema. En première partie, concert de Nadjib Gamoura (contrebasse), Arezki Bouzid (saxophone) et Nazim Krideche (guitare).

Complexe culturel Abdelwahab-Salim (Chenoua, Tipasa) :
Jusqu'au jeudi 30 avril :
Exposition d'arts plastiques et exposition collective de photos sur Constantine avec les artistes Skander Benmohamed, Djamel Ghazel Hamza, Filali Djihane Benmaghsoul, Amine Medjoudj et Siham Salhi.

Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie
Jusqu'au 18 mai :
Exposition de calligraphie moderne par l'artiste Taïb Laidi.

Coup-franc direct



La sagesse en question

Par Anouar M.

Le président de l'ESS s'est vite emporté lors du dernier match en Ligue des champions en apportant un jugement très relatif en ce qui concerne l'arbitrage africain qu'il traitera de tous les noms. Pour lui, il y a des arbitres africains qui n'ont rien à voir avec la corporation et doivent faire un tout autre métier. Pour lui, ces derniers devraient se conformer à l'arbitrage international où ils ne pourront pas remplir leur mission convenablement. Avait-il raison de s'emporter de telle sorte et de faire ce jugement sur les arbitres ? Certains diront que cela est une véritable erreur de se comporter de la sorte car son club sera le grand perdant. Les arbitres pourraient se donner le mot lors des prochains matches de l'Entente et saboter son équipe qui ne pourra pas réussir à sortir de cette situation et c'est pour cela qu'il devra revoir sa copie et opter pour la sagesse. L'Entente a remporté la saison passée la Ligue des champions sans avoir à être aidée par quiconque et tout s'est bien passé. Le plus important est que le patron de l'Entente compte sur ses propres joueurs et sur ses moyens pour tenter de faire un parcours similaire cette saison aussi et remporter un autre titre ou à défaut se qualifier au moins à la phase des poules de cette compétition prestigieuse, ce qui reste dans ses cordes.

A. M.

FSV Francfort Aoudia buteur face à Aalen

L'attaquant algérien du FSV Francfort, Mohamed Amine Aoudia, a signé dimanche son deuxième but de la saison, lors du match nul concédé à domicile face à Aalen (1-1), dans le cadre de la 30^e journée du championnat allemand de deuxième division. Le joueur algérien a ouvert le score peu avant la mi-temps (45'), avant que l'équipe visiteuse ne remette les pendules à l'heure à la 64^e minute. L'ancien joueur du Dynamo Dresde est revenu de blessure qui l'a éloigné des terrains pendant plus d'un mois. Il s'agit de la troisième titularisation



d'Aoudia avec le FSV Francfort cette saison. Le joueur âgé de 27 ans n'a plus été convoqué en équipe nationale depuis 2013, à cause notamment de ses blessures à répétition.

Eliminatoires Afrobasket-2015 dames (Zone 1) Les Algériennes espèrent passer



La sélection algérienne de basket-ball, seniors dames, a entamé dimanche un stage précompétitif au Centre de préparation des équipes nationales de Souidania, en vue du tournoi qualificatif à l'Afrobasket-2015 dames, Zone 1, prévu les 30 avril et 1^{er} mai à Alger. Après le retrait de la Tunisie et de la Libye, le tournoi de qualification de la Zone 1 se disputera entre l'Algérie et le Maroc, en deux matches et dont le premier sera qualifié pour la phase finale de l'Afrobasket-2015 (dames), prévue du

24 septembre au 4 octobre au Cameroun. L'entraîneur adjoint du «Cinq» algérien, Yacine Bellal, a affiché les ambitions de son équipe qui vise une deuxième qualification consécutive à la phase finale de l'Afrobasket-2015. «Devant notre public la qualification est impérative, les joueuses et le staff technique travaillent d'arrache-pied depuis plusieurs mois pour décrocher le billet à l'Afrobasket», a déclaré Bellal. Pour ce stage, le staff technique a fait appel à 16 joueuses dont six évoluent dans le championnat français et neuf joueuses du GS Pétroliers qui composent l'ossature de la sélection nationale. «Toutes les joueuses convoquées sont présentes à ce regroupement et sont motivées pour sortir vainqueuses de cette double confrontation face à l'équipe marocaine», a ajouté Bellal. La sélection algérienne conduite par l'entraîneur Azeddine Labouise et son adjoint Yacine Bellal avait entamé sa préparation en décembre dernier avec un stage en Turquie début janvier et deux autres stages en Algérie. Huit pays sur douze ont déjà composé leur billet pour la 24^e édition de l'Afrobasket dames : le Cameroun (pays organisateur), l'Angola (tenant du titre), le Mozambique (vice-champion en titre), le Sénégal (qualifié d'office), le Mali (qualifié d'office), le Gabon (Zone IV), l'Ouganda (ZoneV) et l'Afrique du Sud (Zone VI).

Cyclisme/Classement UCI Africa Tour L'Algérie toujours leader

L'Algérie a conservé sa première place au classement Africa Tour du mois d'avril, publié dimanche sur le site officiel de l'Union cycliste internationale (UCI). L'Algérie a gardé la première place du classement Africa Tour avec un total de 1 063 points devant l'Afrique du Sud (583 pts) et le Maroc (547 pts). Cette performance réalisée par l'Algérie revient essentiellement aux résultats obtenus par les coureurs de différentes équipes algériennes lors de la cinquième édition du Grand Tour d'Algérie cycliste 2015. Au classement par équipes, le GS Pétroliers a pris la première place avec 512 points, suivi par l'équipe émiratie Skydive Dubai (507 pts) et la formation sud-africaine MTN-Qhubeka (406 pts). L'Erythréen Mekseb Debesay occupe de son côté la première place au classement individuel (175 points) devant l'Algérien Hichem Chaâbane (174 pts) et le Tunisien Rafaa Chtioui (173 pts).

USM El Harrach

Les Banlieusards croient au titre

■ A seulement deux points du leader sétifien, l'USM El Harrach est revenue en force en cette fin de saison, surtout qu'elle a battu les deux prétendants au titre. Les Harrachis avaient, d'abord, battu, le MO Béjaïa chez lui par la plus petite des marges, avant de prendre le dessus dans son antre du Premier Novembre d'El Harrach sur le leader, l'Entente de Sétif.

Par Anouar M.

Les gars d'Essafrà qui avaient connu un long passage à vide ont repris goût au succès et fait plaisir à leurs supporters qui avaient perdu espoir à un certain moment de voir leur équipe favorite jouer les premiers rôles au championnat cette saison.

Les Jaune et Noir souhaitent continuer sur cette même lancée et accrocher la formation du Mouloudia d'Alger à leur tableau de chasse. Cela sera, certes, difficile, vu la solidité de cette équipe qui commence à s'en sortir, mais pas impossible



Les Jaune et Noir décidés à jouer les trouble-fête.

quand on connaît la grande détermination des poulains de Charef qui ne souhaitent pas s'arrêter en si bon chemin et qui feront tout pour revenir avec les trois points du succès lors de ce derby passionnant. Les dirigeants, à leur tête le président Laïb et le manager général, Hadj Kamel, pensent qu'il y a un bon coup à jouer et qu'il est possible de décrocher le championnat cette fois-ci surtout que tout a été relancé après les deux succès d'affilée de leurs protégés conjugués à des défaites du leader et son poursuivant. Désormais, le

titre ne sera pas impossible à décrocher d'autant plus qu'il faudra juste bien négocier les prochains derbys qu'ils disputeront, à commencer par le MCA et ensuite le NAHD et le CRB. Il est vrai que le club est sanctionné par la CAF et ne pourra pas jouer la Ligue des champions après s'être retiré en dernière minute la saison passée après avoir été engagé, mais n'empêche que le titre intéresse fortement les Jaune et Noir qui se donneront à fond pour le prendre cette saison.

A. M.

Coupe d'Algérie

Le trophée exhibé à Béjaïa

Le trophée de la Coupe d'Algérie de football a été présenté et exhibé dimanche soir à la Maison de la culture de Béjaïa, en présence de milliers de fans du MO Béjaïa, en lice pour le ramener définitivement au bercail à l'issue du match final, prévu le 2 mai à Blida, contre le RC Arbaâ.

Le trophée a été exposé dans un espace du patio de la Maison de la culture, sur un piédestal au milieu d'une cloche de protection en verre, livrée d'abord au regard des journalistes avant d'en donner l'opportunité au large public venu la découvrir avec un enthousiasme débordant. Afin d'empêcher les débordements, les organisateurs, notamment les



dirigeants du MOB et les représentants de l'opérateur téléphonique Mobilis, ont fait entrer les fans par groupe et par flux tournants en pré-

sence d'un imposant dispositif de sécurité. L'occasion a été saisie par ailleurs pour distribuer des ballons et des maillots aux visiteurs dont une grande partie s'apprête à faire le déplacement à Blida pour suivre le match. 11 000 billets seront mis en vente et répartis entre la région orientale (1 500), la région occidentale (2 500) et Béjaïa-ville (7 000), selon le porte-parole des actionnaires du MOB, qui a déploré cependant la limitation des quotas réservés à la wilaya, estimant que le club est en état de rassembler au moins 30 000 personnes.

USM Blida

La direction tranchera en fin de saison pour le stade

La direction de l'USM Blida, club qui a assuré vendredi son accession en Ligue 1 professionnelle de football, aura un choix à faire entre retourner au stade de Mustapha-Tchaker ou rester au Stade Brakni, en vue de la prochaine saison footballistique.

«Notre choix entre Tchaker et Brakni sera dicté par rapport à la qualité de l'effectif qu'on aura. Si nous disposons de joueurs capables de permettre à l'équipe de jouer les premiers rôles, ou du moins le haut du tableau, alors nous irons à Tchaker, dans le cas contraire, je préfère rester à Brakni», a affirmé le président de l'USMB, Mohamed Douïdène, samedi soir à la Radio nationale.

L'USMB, rétrogradée en 2011, a réussi à composer son billet pour le palier supérieur, après sa victoire à domicile face à l'AB Merouana (1-0).



Avec onze longueurs d'avance sur ses poursuivants, l'équipe dirigée par l'entraîneur Kamel Moussa, ne peut être rejointe à la première place, à trois journées de l'épilogue. Mohamed Douïdène, a annoncé, samedi, sa démission, affirmant avoir fait part de sa décision au conseil d'administration. «J'ai décidé de quitter la présidence de l'USMB pour des raisons personnelles. L'année que j'ai passée à la tête de ce club m'a totalement épuisé et poussé à négliger ma famille et mon travail», a-t-il déclaré.

Classement des buteurs Derrardja consolide sa position en tête

L'ATTAQUANT du MCE Eulma, Walid Derrardja, a consolidé sa position de meilleur buteur du championnat professionnel de football de L1, en signant son 14^e but,



à l'occasion de la 26^e journée disputée samedi. L'ancien joueur du NAHD a offert la victoire à la formation du «Babya» face à l'USM Bel-Abbès (1-0), d'une belle frappe en dehors de la surface de réparation. Derrardja compte désormais trois buts d'avance sur son poursuivant direct, Hamza Boulemdaïs (CSC/11 buts), et quatre sur Antar Djemaoui (ASM Oran/10 buts). La belle opération de cette journée est à mettre à l'actif du défenseur de la JSK, Ali Rial, auteur d'un doublé lors du derby kabyle face au MO Béjaïa (2-1). Le natif de Zemmourî (Boumerdès) en est déjà à 9 buts. Le titre du meilleur buteur de la L1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JSK, le Camerounais Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Profils De la difficulté de vivre entre soi

Par Sid Ali Ouzerrouk

L'actualité nous ramène tous les jours à des questions somme toutes banales, qui elles nous ramènent à des interrogations plutôt fondamentales sur lesquelles philosophes, sociologues, anthropologues et, pourquoi pas, les hommes et les femmes politiques sérieux n'ont pas fini de plancher.

Rien que durant les dernières semaines, la levée de boucliers sur l'autorisation de l'ouverture de grossistes en boissons alcoolisées, la rumeur de grève du personnel d'Air Algérie pour refuser de servir de l'alcool sur les vols de la compagnie nationale voire même le déboulonnage de la statue de Abdelhamid Ben Badis montrent à quel point il est difficile de vivre entre soi. Ce qui est également une base minimale et nécessaire pour apprendre à vivre avec l'autre.

Pour comprendre les Algériens, il est indispensable de vivre parmi eux, c'est valable pour tous les peuples et les hommes en général. D'un autre côté, il est clairement établi que pour comprendre l'homme, il est impératif de prendre du recul en s'imposant la distance qu'il faut : ni trop près, ni trop loin. Il en est de même que pour comprendre l'algérien, il faut s'extraire de la masse indistincte des hommes et des femmes qui composent la société. Le premier balayage en vision panoramique nous indique qu'il est difficile pour la plupart de

nos citoyens de s'arracher à l'hégémonie du tangible sur le sensible. Cette dichotomie, qui se voit clairement dans l'attrait qu'exerce le «malmouss», permet de voir avec précision, quitte à prendre de grands raccourcis, comment nous sommes passés d'une société globale structurée autour d'un certain nombre de valeurs – relativement sensibles et structurantes – à des collectifs d'individus dont l'unique tâche serait en fin de compte de créer de la désintégration en se focalisant sur des éléments «visibles» : matériels et superficiels qui identifient et classent les individus mettant ainsi en œuvre une implacable mécanique de l'exclusion. La preuve est tangible dans la qualité de l'information, qui est très souvent appauvrie, réduite, par la proportion même de sa fréquence, à un seul état, celui où elle n'est plus capable d'intégrer les autres. La pauvreté des mots est le miroir de la pauvreté des échanges. Nous pouvons en tenir pour preuve la qualité des prêcheurs vedettes et de certains chroniqueurs qui ne sont qu'une illustration absolue de cette misère des échanges. Dès lors, la méthode scientifique qui nous permettra de regarder objectivement la société tient moins de l'anthropologie que de l'entropie : loi de la dégradation scientifique, un terme emprunté à la théorie de l'information et à la physique, discipline qui est vouée à étudier, dans ses manifestations les plus hautes, un processus de désintégration. S. A. O.

Beaux-arts d'Alger

Les étudiants de nouveau en grève

Les étudiants de l'Ecole supérieure des Beaux-arts d'Alger (Esba) ont repris dimanche leur grève, suspendue durant onze jours après un «accord» avec la tutelle sur l'installation d'un nouveau directeur pour l'établissement qui n'est toujours pas intervenue, a-t-on constaté. Les grévistes ont décidé de reprendre l'arrêt des cours et le blocage de l'administration de l'école, entamés le 15 mars, faute de désignation du nouveau directeur «mardi dernier, comme le prévoyait l'accord avec le ministère de la Culture», a indiqué Marwa Fakir, une des porte-parole des grévistes. Selon la même source, une partie des protestataires entamera une grève de la faim si cette revendication n'était pas satisfaite dans les prochains jours. Le ministère de la Culture avait confirmé, le 14 avril, la nomination prochaine d'un nouveau chef de l'établissement sans en fixer la date. Outre la question de la direction de l'Esba, les grévistes continuent de revendiquer une réforme du programme des études et la revalorisation du diplôme, délivré actuellement par la seule direction de l'Esba à l'exclusion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, autre tutelle de l'école. Les grévistes dénoncent, en outre, l'«incohérence» entre leur diplôme et la durée des études (cinq ans) à l'Esba, accessible aux bacheliers sur concours. La ministre de la Culture, Nadia Labidi, avait reconnu récemment que l'école des Beaux-arts d'Alger avait besoin d'une «véritable» réforme de son programme et de son diplôme, estimant que ce dernier point constituait un «problème de fond». K. L.

FORTE DEMANDE DE LOGEMENT



Djalou@hotmail.com

Spécialités admises au concours d'enseignement

Les diplômés en communication déçus

■ Suite au lancement du concours pour le recrutement de plus de 19 000 enseignants dans les trois paliers (primaire, moyen et secondaire), des réactions critiques se sont propagées, notamment sur les réseaux sociaux quant à la mise à l'écart de la filière Communication. Les diplômés de la spécialité ont manifesté leur déception qu'ils qualifient de «sanction permanente irréflective».

Par Hani Tiouane

Depuis la fameuse déclaration de la ministre de l'Education nationale, à savoir, Nouria Benghebril, soulignant qu'un nombre de 18 spécialités nouvelles seront introduites, cette fois-ci dans le corps enseignant pour l'année scolaire 2015/2016, les universitaires de différentes branches en sciences de l'information et de la communication gardaient bon espoir pour leur filière. Finalement, l'affichage des spécialités a fait briser tous leurs rêves. Certes, le ministère de l'Education n'a fait

que perpétuer son choix de ne pas prendre en compte une telle filière. Il laisse entendre avec ce maintien de décision que «les diplômés en communication ne sont pas faits de la même étoffe que les profs, ils sont mieux placés pour les postes dans l'administration, pas pour enseigner».

La tension monte d'un cran, les étudiants en journalisme ne comprennent souvent pas une telle marginalisation. «Nous ne demandons pas des postes en mathématiques ou en physique, au moins qu'ils nous choisissent pour l'enseignement de l'arabe», pestent-ils. «Les filières, psychologie et sociologie ont été retenues, mais les sciences de l'information nous semblent être exclues de la catégorie des sciences sociales et humaines, nous ne sommes pas forcément des journalistes, nous pouvons assurer d'autres tâches dont l'enseignement fait partie», ajoutent-ils.

Pour rappel, il y a eu également les mêmes réactions contestataires marquées par les diplômés en droit et sciences politiques, sur les réseaux sociaux, seul moyen de s'exprimer.

H. T.

Concours de recrutement dans l'Education à Béjaïa

Des milliers de diplômés se ruent sur les centres d'accueil

Les onze centres d'accueil ouverts dans plusieurs daïras de la wilaya (Béjaïa, Akbou, Tazmalt, Sidi-Aïch, Amizour, Kherrata, Aokas Tichy... par la Direction de l'éducation depuis quelques jours, en faveur des candidats au concours de recrutement dans les trois paliers du secteur sont pris d'assaut par des nuées de jeunes diplômés qui accourent en vue de déposer leurs dossiers de candidature dans l'espoir de se faire recruter. Il faut dire que les conditions d'accueil se sont beaucoup améliorées, cette année, car l'ouverture de ces centres un peu partout a permis aux futurs postulants d'éviter les bousculades et les longues attentes observées par le passé au niveau de l'académie. Elle a permis aussi aux postulants de ne pas se déplacer avec le risque de ne pas arriver à

déposer leurs dossiers de recrutement en qualité d'enseignants. Hier, ces centres ont été pris d'assaut dès les premières heures de la matinée par des centaines de diplômés qui se précipitent pour déposer leurs dossiers en vue de passer le concours de recrutement aux 439 postes d'emploi à pourvoir dans le secteur de l'Education, dans la wilaya de Béjaïa, en prévision de la prochaine année scolaire. Le dossier de candidature est très simple cette année, faut-il le souligner. Ils est composé d'une demande manuscrite, une photocopie du diplôme (Licence ou Master), photocopie de la carte d'identité et un formulaire d'inscription. Mais, les candidats estiment que le nombre de postes accordés à la wilaya de Béjaïa reste insignifiant par rapport au nombre de

candidats. Certains candidats affirment avoir passé ce concours quatre fois et d'autres deux, etc. Ils espèrent le décrocher cette année, ce qui va leur permettre d'avoir un poste d'emploi stable et en finir avec les petits boulots. A noter que ce concours de recrutement concerne les trois niveaux de l'enseignement (primaire, moyen et secondaire). Les 439 postes à pourvoir dans la wilaya de Béjaïa sont répartis comme suit: 273 pour le primaire, 156 échus au niveau moyen et 10 seulement pour le palier secondaire, ce qui est très peu, s'accorde à dire tout le monde. A noter que la direction de l'éducation a ouvert, précisez-t-on, 15 postes d'enseignants pour la langue amazighe, dont 10 dans le palier primaire.

H. Cherfa